

CONSTRUCTION D'UN INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE À SAINT-CLOUD (92)

Maîtrise d'ouvrage
Région Ile-de-France

Lieu
Saint-Cloud (92)



LE PROJET

Domaine Enseignement supérieur

Type de marché Public

Type de construction Démolition, construction neuve et réhabilitation

QUELQUES CHIFFRES

Montant des travaux 7 500 K€ HT

Surface bâtiment 2600 m²

Année de début 2022

Année de fin En cours

LA MAÎTRISE D'OEUVRE

Economiste Ecotech

AMO Développement durable Vizea

LA MISSION

Notre mission se décompose en plusieurs phases :

Tranche ferme :

Phase 1 : Réalisation du préprogramme technique (Mise à jour de l'analyse de site, analyse des nouveaux besoins et concertations) ;

Phase 2 : Réalisation du Programme détaillé (architectural, environnemental et technique) ;

Tranches optionnelles :

Phase 3 : Assistance pour le choix de la maîtrise d'œuvre

Phase 4 à 6 : Assistance à l'analyse de la conception

Phase 7 à 8 : Assistance au suivi des travaux jusqu'à la fin de la GPA

La phase de programmation intègre les études nécessaires à la mise en œuvre des phases de démolition du bâtiment existant en vue de libérer l'emprise au sol de la parcelle.

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

La vétusté des locaux vieillissants et l'augmentation croissante du nombre d'effectifs ont conduit au projet d'implantation d'un bâtiment neuf sur le site dit du « Vieux-Pozzo » afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants.

Ce site est une unité foncière propriété de l'Etat qui abrite aujourd'hui :

- Une résidence universitaire de 166 places,
- Des logements de fonction du personnel du CROUS,
- Un bâtiment désaffecté (ancienne ENS) en étude pour être restructurer en 88 logements étudiants (projet porté par le CROUS et dont la livraison interviendra préalablement à celle de l'IUT)
- Un parc protégé.

En complément, une offre de restauration a été définie et dimensionnée.

L'établissement sera également associé au projet de développement de la Ville et sera amené à accueillir ponctuellement des conférences et autres événements dans les amphithéâtres de l'IUT qui seront à ces occasions accessibles à la communauté.

Le projet devra donc s'intégrer et cohabiter avec ces activités tout en s'inscrivant dans un périmètre de protection des monuments historiques dont le foncier fait l'objet.

Les objectifs de l'opération sont :

- Permettre d'assurer le fonctionnement pédagogique de l'IUT et son évolution, notamment à travers :
 - o La mise en place de salles de classe parfaitement dimensionnées ;
 - o La constitution de pôles pédagogiques : enseignement général dans les amphithéâtres, salles spécialisées pour les TP et TD ;
 - o L'aménagement d'espaces de vie pour les étudiants et le personnel, des lieux conviviaux favorisant le développement des liens sociaux et de l'autonomie des étudiants ;
 - o La mise à disposition des enseignants d'espaces pour travailler, se rencontrer ou se détendre ;
- Construire un ensemble immobilier répondant aux ambitions de l'Université de Nanterre en termes

de vie étudiante, et de développement (augmentation des effectifs, développement de certaines formations) ;

o Anticiper le développement immobilier futur du site ;

– Construire un ensemble immobilier cohérent en prenant en compte les contraintes foncières, urbaines et de développement de la ville :

o Construire un ensemble immobilier qui s'ouvre vers la ville ;

o Assurer la sécurité : gestion des accès, sécurité des cheminements;

– Intégrer des objectifs environnementaux ;

– Proposer une exploitation du bâtiment économique et pérenne ;

– Maitriser le budget global de l'opération.